# ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE

# E2 – ORGANISATION TECHNIQUE DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS UN SERVICE, DANS UN ÉTABLISSEMENT

**SESSION 2026**

_____

**Durée : 4h00**

**Coefficient : 5**

_____

**Matériel autorisé**

L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.
L'usage de la calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

**Tout autre matériel est interdit.**

**Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.**
**Le sujet comporte 15 pages, numérotées de 1/15 à 15/15.**

## Restructuration de la fonction linge à l'EHPAD « les Frontinettes »

La résidence des Frontinettes comprend un Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de 70 lits et un hébergement temporaire de 7 lits. L'établissement est situé dans une commune de l'Hérault. Il est composé d'un bâtiment édifié sur deux niveaux. Les locaux de la lingerie se trouvent au rez-de-chaussée et sont actuellement utilisés uniquement pour le lavage des textiles d'entretien des locaux. Depuis août 2022, un prestataire est chargé de l'essentiel du traitement du linge de la structure et de celui des résidents.
En tant que Technicien Supérieur en Économie Sociale Familiale (TS ESF), vous êtes responsable de l'organisation technique de la vie quotidienne de cet établissement. Vous assurez votre activité sous l'autorité du directeur d'établissement et travaillez en étroite collaboration avec le personnel soignant et non soignant. Vous assurez plusieurs missions, notamment :

- participation à la démarche qualité ;
- gestion du linge de l'établissement ;
- élaboration et supervision de l'organisation des protocoles de nettoyage et de bionettoyage des locaux ;
- participation à l'organisation des locaux techniques.

## Partie 1 – Évaluation de la satisfaction des usagers

Actuellement, le traitement du linge de l'EHPAD et des résidents est assuré par un prestataire extérieur.
La direction ayant reçu ces derniers temps des réclamations de plusieurs familles concernant le traitement du linge, elle s'interroge sur la possibilité d'internaliser l'entretien du linge des résidents. Pour évaluer rigoureusement la satisfaction des usagers et de leurs familles, un questionnaire a été administré. Vous avez été destinataire des résultats (ANNEXE 1).

**1.** Évaluer la satisfaction des usagers.
Conclure.

## Partie 2 – Adaptation de la lingerie

La direction décide ensuite d'étudier dans le détail la proposition d'internaliser le traitement du linge des résidents ; le linge hôtelier et les tenues professionnelles restant à charge du prestataire.
La direction vous demande de réaliser l'étude de faisabilité de ce projet sachant que chaque semaine près de 350 kg de linge des résidents seront à traiter.
Un agent d'entretien du linge sera embauché 5 jours par semaine à temps plein et la lingerie doit être opérationnelle au 01 janvier 2027. Le bâtiment où se situe la lingerie a fait l'objet de travaux en 2016, les revêtements et le système de ventilation sont conformes aux normes d'une lingerie d'établissement médico-social.

Vous décidez d'étudier l'organisation de la lingerie existante (ANNEXES 2, 3 et 4) et de proposer un aménagement adapté.

**2.** Argumenter une proposition d'aménagement.

## Partie 3 – Participation à l'élaboration du budget prévisionnel de fonctionnement de la lingerie

L'internalisation du traitement du linge des résidents va avoir un impact financier sur le budget de la résidence. La direction vous mandate pour identifier tous les postes de dépenses relatifs au budget prévisionnel de fonctionnement de la nouvelle lingerie, excepté le coût du personnel qui sera chiffré par le service comptable.

**3.** Présenter ces éléments.

## Partie 4 – Mise en place de l'exploitation

Dans le cadre de l'exploitation de la lingerie, l'agent d'entretien du linge aura, du lundi au vendredi, la responsabilité de la gestion des stocks de lessive. Vous avez convenu de choisir une lessive polyvalente pour l'entretien des 350 kg de linge des résidents à traiter par semaine (ANNEXES 6 et 7). Vous avez décidé en outre de prévoir un stock de sécurité de deux sacs.

Parmi les dépenses envisagées, vous devez évaluer les dépenses annuelles de consommation de lessive, sachant qu'il est prévu de remplacer la machine à laver actuelle par un lave-linge professionnel d'une capacité de 16 kg.

**4.1.** Évaluer ces dépenses.

Afin de respecter les normes d'hygiène et de sécurité dans la lingerie, il est important que des consignes soient affichées à l'entrée de cet espace.

**4.2.** Proposer ces consignes.

La structure dispose d'un détergent-désinfectant concentré (ANNEXE 8 et ANNEXE 9) que l'agent d'entretien du linge nouvellement embauché souhaiterait avoir à disposition dans un bidon de 10 L. Cela lui permettrait de disposer d'une solution détergente désinfectante prête à l'emploi pour remplir les pulvérisateurs utilisés pour un traitement bactéricide rapide des surfaces hautes dans la lingerie.

**4.3.** Établir le protocole de préparation de cette solution.

**BARÈME**

**Partie 1 – 2 points**
**Partie 2 – 7 points**
**Partie 3 – 3 points**
**Partie 4 – 8 points**

## ANNEXES

**ANNEXE 1 – Synthèse des résultats de l'enquête de satisfaction auprès des familles (via les référents familiaux) concernant le traitement du linge à l'EHAPD**
Document auteur

**ANNEXE 2 – Plan actuel de la lingerie**
Document auteur

**ANNEXE 3 – Fiche produit Lave-linge Miele PWM 1108 SmartBiz**
**Miele**. Fiche produit Lave Linge Miele PWM 1108 SmartBiz, [en ligne].
Disponible sur : www.miele.fr – [consulté le 15 septembre 2025]

**ANNEXE 4 – Fiche produit Sèche-linge Miele PDR 1108 SmartBiz**
**Miele.** Fiche produit Sèche-linge Miele PDR 1108 SmartBiz, [en ligne].
Disponible sur : www.miele.fr – [consulté le 15 septembre 2025]

**ANNEXE 5 – Conception et rénovation des EHPAD, bonnes pratiques de prévention C.GAYET** et **A.BRUNEL** (Carsat Sud Est), **X.DOTAL** (Carsat Aquitaine), **T.GANTOIS** (Carsat Normandie). INRS ED 6099, juin 2024. La lingerie-buanderie, p28-29.

**ANNEXE 6 – Fiche de synthèse du dernier contrôle sanitaire de l'eau distribuée sur la commune réalisé par l'Agence régionale de santé (ARS) d'Occitanie**
**Régie des eaux de Montpellier agglomération.** Fiche de synthèse du dernier contrôle sanitaire de l'eau distribuée sur la commune réalisé par l'Agence régionale de santé (ARS) d'Occitanie, [en ligne], publié le 12/04/2025.
Disponible sur : www.regiedeseaux.montpellier3m.fr – [consulté le 15 septembre 2025]

**ANNEXE 7 – Lessive *TREBON color* : description et détail du produit**
**Pro-electro.** Catalogue (extrait), [en ligne].
Disponible sur www.pro-electro.fr – [consulté le 15 septembre 2025]

**ANNEXE 8 – Fiche technique du détergent désinfectant Wyritol**
**Proven.** Catalogue (extrait), [en ligne].
Disponible sur : www.proven.fr – [consulté le 15 septembre 2025]

**ANNEXE 9 – Extrait de la Fiche de données de sécurité (FDS) du produit détergent désinfectant Wyritol**
**Proven**. Catalogue (extrait), [en ligne].
Disponible sur : www.proven.fr – [consulté le 15 septembre 2025]

## ANNEXE 1 – Synthèse des résultats de l'enquête de satisfaction auprès des familles (via les référents familiaux) concernant le traitement du linge à l'EHPAD (1/2)

Période du 01/06/2025 au 15/07/2025
Nombre de questionnaires envoyés : 70 (courrier et voie électronique par Google Forms)
Nombre de réponses reçues : 59 (84,3 % du nombre de réponses attendues)

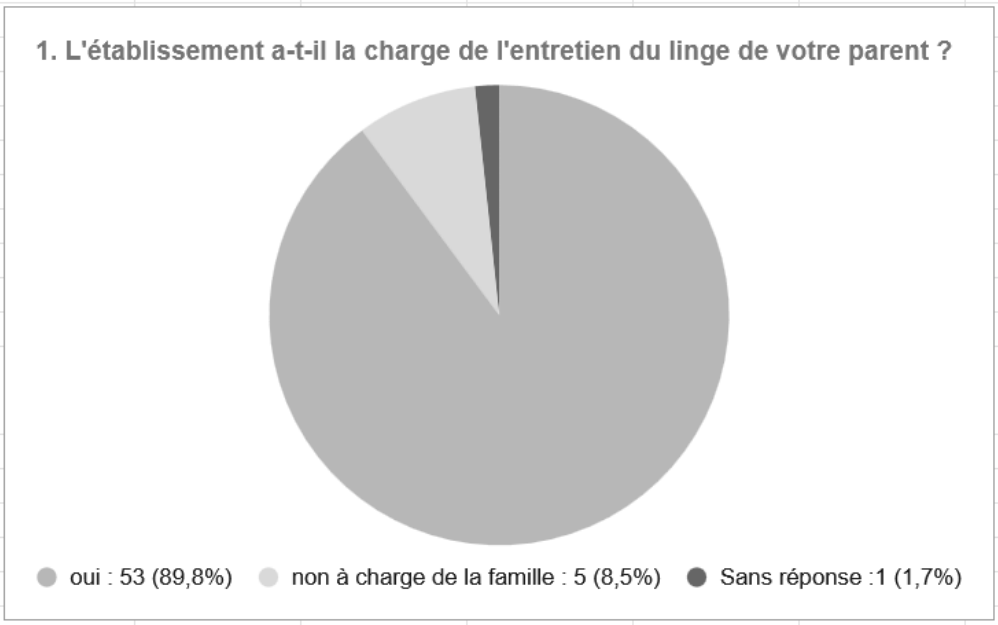


**2. Si oui à la question 1, donnez votre avis sur :**

| | Très satisfaisant | Satisfaisant | Peu satisfaisant | Non satisfaisant | Sans réponse |
|---|---|---|---|---|---|
| l'entretien du linge en général | 9 (17 %) | 30 (56,6 %) | 8 (15 %) | 5 (9,4 %) | 1 (1,9 %) |
| la propreté du linge restitué | 13 (24,5 %) | 29 (54,7 %) | 7 (13,2 %) | 3 (5,6 %) | 1 (1,9 %) |
| la qualité du repassage | 3 (5,6 %) | 10 (18,9 %) | 15 (28,3 %) | 25 (47,2 %) | 0 |
| le délai de retour du linge | 5 (9,4 %) | 14 (26,4 %) | 24 (45,3 %) | 10 (18,9 %) | 0 |

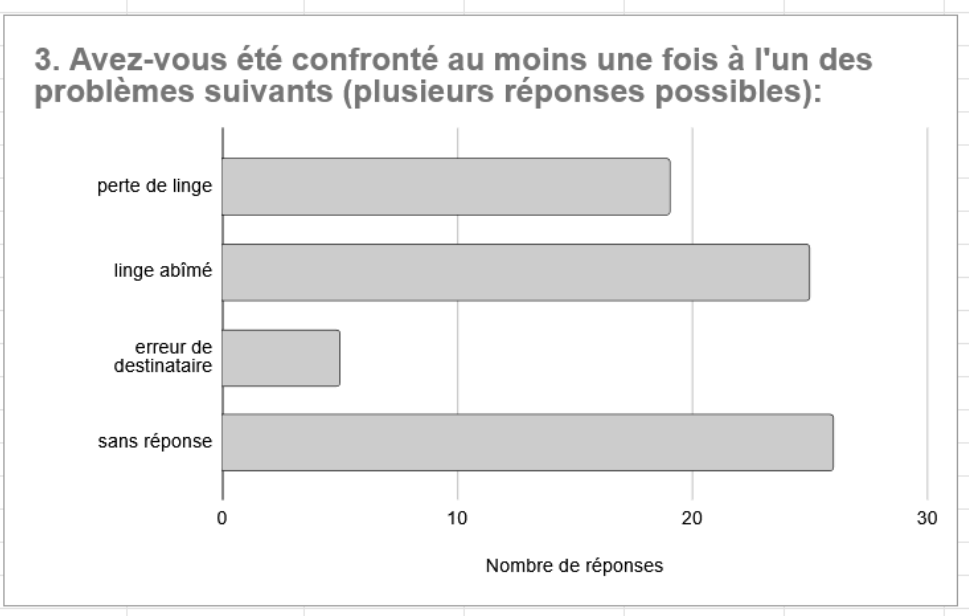

**ANNEXE 1 – Synthèse des résultats de l'enquête de satisfaction auprès des familles (via les référents familiaux) concernant le traitement du linge à l'EHPAD (2/2)**

## 4. Historique des commentaires à la question 3 « Commentez votre réponse »

- Je ne peux pas répondre à toutes les questions car seule la famille qui visite régulièrement ma mère est en mesure de répondre à cette question.
- Il manquait un pantalon la semaine dernière, mais il a été retrouvé depuis.
- Les vêtements sont parfois égarés mais retrouvés assez rapidement.
- Perte de plusieurs chemises pourtant étiquetées.
- Les vêtements sont lavés à une température certainement trop élevée ou avec des produits trop agressifs aussi sont-ils très abîmés.
- Malgré un linge marqué, du linge disparaît, est abîmé (parfois très abîmé). Il faut se battre comme des chiffonniers contre une administration arbitraire et non responsabilisée aux problèmes très onéreux liés à la prise en charge financière des résidents.
- Aucun problème pour l'instant.
- Aucun de ces problèmes, mais le linge, en particulier les pantalons et chemises, sont très mal repassés.
- Je ne sais pas, tout le linge de ma grand-mère est marqué à son nom, même les pantoufles.
- Quand je viens, je ne fais pas l'inventaire et s'il manque des choses, j'espère que l'on me le fera savoir.
- Non retour d'une semaine de linge récemment et aucune réponse ni suivi de ma demande de dédommagement !
- Une couverture légère et une écharpe n'ont pas été retrouvées.
- Petits accros et ourlets décousus.
- Linge (marqué) égaré et distribué dans une autre chambre.
- Pas de problèmes signalé par mon père, je remarque toutefois lors des visites, du linge froissé, mal repassé.
- Linge déchiré ou décousu (ce n'est pas un problème mais il faudrait le signaler à la remise au résident), linge très souvent mal repassé voire froissé.

Document auteur

## ANNEXE 2 – Plan actuel de la lingerie

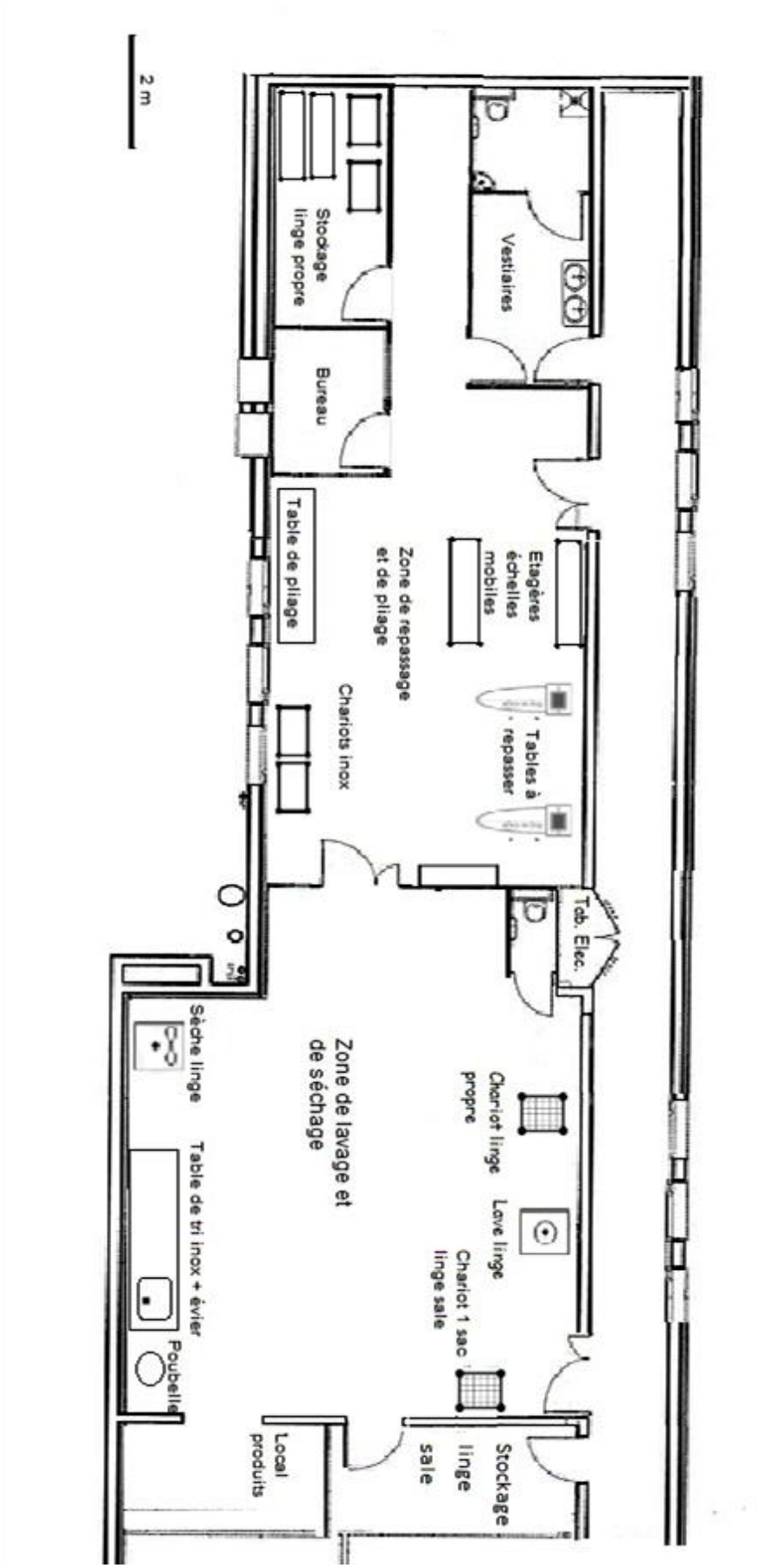


Document auteur

## ANNEXE 3 – Fiche produit Lave-linge Miele PWM 1108 SmartBiz

Lave-linge à chargement frontal, électrique
avec durée de fonctionnement très courte de 49 mn, avec pompe de vidange.



- Volumes du tambour 59 l, capacité 6,5 kg
- Diversité des programmes - programme de désinfection spécial
- Traitement du linge en douceur grâce au tambour Hydrogliss Miele
- Efficace - des consommations d'eau et d'énergie plus faibles
- Essorage optimal - Humidité résiduelle 47 %*, Facteur G526

- Dans des conditions standard d'utilisation, (5 à 6 cycles par jour), permet de traiter entre 30 et 40 kg de linge par jour)

EAN : 4002515278406 / Référence article : 51606501F / Numéro matériel : 09553730

| **Forme et modèle** | |
|---|---|
| Modèle | Lave-linge Front, colonne poss |
| Ligne | Professional - Profiline |
| Façade | Blanc lotus émaillé |
| Taux de remplissage | 1:9 |
| Charge en kg | 6,5 |
| Volume du tambour en l | 59 |
| Ouverture de porte [Ø] en mm | 300 |
| Angle d'ouverture de porte en degrés | 180 |
| Charnière | droite |
| Moteur sans maintenance avec convertisseur de fréquence | • |
| Tambour SoftCare breveté | • |
| **Application** | |
| Convient à l'hôtellerie et la restauration | • |
| Convient aux maisons de retraite et aux établissements médicalisés | • |
| Convient aux laveries | • |
| Convient au secteur du bâtiment | • |
| Convient au nettoyage des textiles | • |
| Convient aux laveries et aux pressings | • |
| Convient pour l'artisanat | • |
| Convient aux universités, écoles etjardins d'enfants | • |
| Convient aux hôpitaux | • |
| Convient à la restauration rapide | • |
| Convient aux campings | • |
| Convient aux clubs de sport | • |
| Convient aux salons de beauté, centres de bien-être & de fitness | • |
| Convient à un usage domestique | • |
| Convient aux cabinets médicaux et dentaires | • |
| **Données de puissance** | |
| Consommation d'eau spécifique avec raccordement à l'eau froide et chaude en l/kg | 8,00 |
| Consommation d'énergie spécifique avec raccordement à l'eau froide et chaude en kWh/kg | 0,06 |
| Durée du programme en minutes avec raccordement à l'eau froide | 59 |
| Durée de programme en min | 49 |
| Taux d'humidité résiduelle en cas d'essorage à l'eau froide | 49 |
| Humidité résiduelle en cas d'essorage à l'eau chaude en % | 47 |
| Vitesse d'essorage en tr/min | 1.400 |
| Facteur g | 526 |
| Heures de fonctionnement testées | 30.000 |
| **Commande** | |
| Type de commande | Profitronic L Vario |
| Réglage du programme | Programmable |
| Départ différé maximal en heures | 24 |
| Affichage du temps restant | • |
| Affichage du déroulement de programme | • |
| Langues d'affichage paramétrables | • |

**Miele**. Fiche produit Lave Linge Miele PWM 1108 SmartBiz [en ligne]. Disponible sur : www.miele.fr – [consulté le 15 septembre 2025]

## ANNEXE 4 – Fiche produit Sèche-linge Miele PDR 1108 SmartBiz

Sèche-linge professionnel pompe à chaleur
qualité professionnelle, installation flexible sans conduite d'évacuation d'air. Jusqu'à 3 cycles par jour.



- Volume du tambour 120.00 l, capacité de charge 8.0 kg
- 50 % de consommation d'énergie en moins que les sèche-linge à évacuation*
- Bandeau inox haute qualité et tambour Aerogliss Miele
- Livré prêt à brancher, avec fiche
- Encombrement minimum : installation en colonne lavage-séchage

* Les sèche-linge à pompe à chaleur consomment jusqu'à 50 % d'énergie en moins que les sèche-linge à évacuation chauffés électriquement.

A+++

Code EAN: 4002516798767 / Numéro de matériel: 12507190 /
Ancien Numéro de matériel: 52110801F

| | |
|---|---|
| **Design et modèle** | |
| Modèle | Lave-linge Front, colonne poss |
| Gamme | SmartBiz |
| Façade | Blanc lotus |
| Capacité de chargement en kg | 8,0 |
| Volume du tambour en l | 120,00 |
| Système de séchage | Pompe à chaleur |
| Ouverture de porte [Ø] en mm | 370 |
| Angle d'ouverture de porte en degrés | 167 |
| Charnière de porte | Gauche |
| Tambour Aérogliss en inox | Oui |
| **Application** | |
| Convient à l'hôtellerie et la restauration | • |
| Convient à l'artisanat | • |
| Convient aux universités, écoles et crèches | • |
| Convient aux clubs de sport | • |
| Convient aux salons de beauté, centres de bien-être et de fitness | • |
| Convient à un usage domestique | • |
| **Performances** | |
| Puissance d'évaporation maximale en l/h | 2 l |
| Consommation d'énergie spécifique Coton/Séchage normal humidité résiduelle 48 % en kWh/kg | 0,14 |
| Consommation d'énergie spécifique en kWh/kg Fibres mélangées/Séchage normal humidité résiduelle 40 % en kWh/kg | 0,12 |
| Durée de programme en min. | 134 |
| Durée du programme Coton/Séchage normal humidité résiduelle 48 % en min. | 134 |
| Durée du programme Fibres mélangées/Séchage normal humidité résiduelle 40 % en min. | 112 |
| Heures de fonctionnement testées | 15000 |
| **Commande** | |
| Type de commande | DirectSensor 7 segments |
| Commande de programme | Commande d'humidité résiduelle |
| Départ différé max. en h | 24 |
| Affichage du temps restant | • |
| Bandeau de commande avec inscription en texte clair | • |
| **Raccordement électr. standard** | |
| Type de chauffage | Pompe à chaleur |
| Raccordement électrique | 220-240V~ 50HZ |
| Puissance totale de raccordement en kW | 1,10 |
| Protection par fusible en A | 10 |
| Livraison avec prise secteur | • |
| **Dimensions et poids du sèche-linge** | |
| Dimension extérieure, hauteur nette en mm | 850 |
| Dimension extérieure, largeur nette en mm | 596 |
| Dimension extérieure, profondeur nette en mm | 636 |
| Dimension extérieure, hauteur brute en mm | 940 |

**Miele.** Fiche produit Sèche-linge Miele PDR 1108 SmartBiz [en ligne]. Disponible sur : www.miele.fr – [consulté le 15 septembre 2025]

**ANNEXE 5 – Conception et rénovation des EHPAD, bonnes pratiques de prévention (1/2)**

## 3.2 La lingerie-buanderie

*Consulter les rubriques « Repères généraux dans la conception des Ehpad » pour connaître les recommandations relatives aux sols, à la qualité de l'air et à l'éclairage.*

### Constat

L'activité de traitement du linge n'étant pas dans le « cœur de métier » des établissements, les lingeries-buanderies sont souvent sous-dimensionnées, mal ventilées et les conditions de travail mal prises en compte.

### Objectifs

- Réduire les déplacements et les risques de troubles musculosquelettiques (TMS).



© G.J. Pisson /INRS/2015

Poste de repassage équipé

– potence d'équilibrage pour les fers à repasser,
– chariots à fond relevable de dimensions adaptées et équipés de roulettes appropriées,
– machines à laver avec hublot accessible sans contrainte posturale,
– desserte mobile à hauteur variable.

- Organiser la « marche en avant » du linge afin d'éviter le croisement des linges propres et sales, source de contamination microbienne.
- Privilégier les machines à laver permettant la marche en avant du linge avec une porte de chargement en zone sale et une porte de récupération en zone propre.
- Prévoir des casiers de stockage mobiles pour le linge propre, afin de permettre la distribution du linge sans reprise.

### Qualité de l'air et confort thermique

- Assurer l'assainissement de l'air en zone sale en disposant des bouches d'extraction au plus près des lave-linges et des pompes de distribution des produits lessiviels (au-dessus). Les entrées d'air de compensation devront être dimensionnées en fonction du débit extrait (60 $m^3$/h/occupant) et positionnées pour assurer un balayage de l'ensemble du local.

## ANNEXE 5 – Conception et rénovation des EHPAD, bonnes pratiques de prévention (2/2)

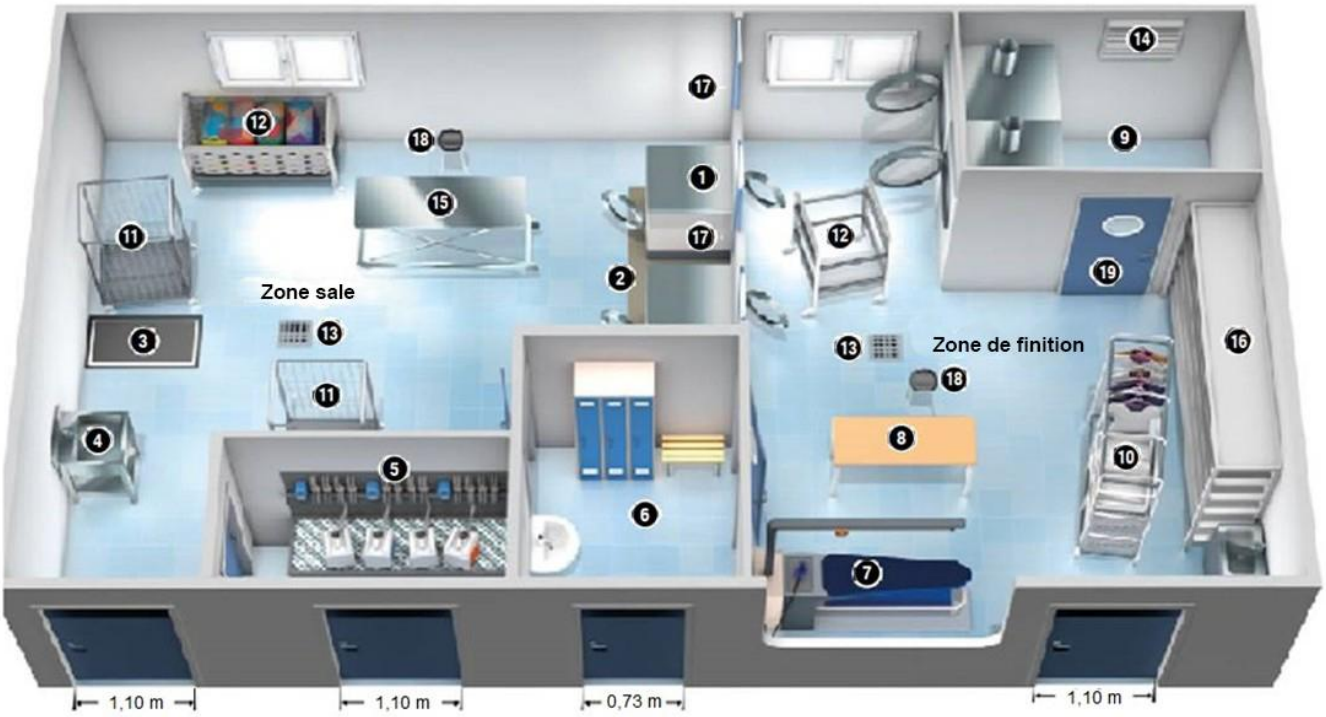


1. Lave-linges surélevés
2. Socle antivibration et rehausse
3. Balance de pesée surbaissée
4. Bac de plonge
5. Local produits lessiviels
6. Vestiaires
7. Table de repassage
8. Table de pliage
9. Local séchoir avec traitement acoustique et zone de maintenance
10. Chariot de distribution
11. Rolls
12. Chariots à fond relevable
13. Caniveau
14. Grille d'apport d'air neuf
15. Table de tri du linge sale à hauteur réglable
16. Rayonnages
17. Chassis vitrés
18. Siège assis-debout
19. Porte de largeur de 0,73 m à adapter si nécessité d'accès des équipements (chariots…)

Figure 10 : Implantation type/zone buanderie

**C.GAYET** et **A.BRUNEL** (Carsat Sud Est), **X.DOTAL** (Carsat Aquitaine), **T.GANTOIS** (Carsat Normandie). INRS ED 6099, juin 2024. La lingerie-buanderie, p28-29.

**ANNEXE 6 – Fiche de synthèse du dernier contrôle sanitaire de l'eau distribuée sur la commune réalisé par l'Agence régionale de santé (ARS) d'Occitanie**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté Égalité Fraternité*

# QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

ars Agence Régionale de Santé Occitanie

## ZONE DE DISTRIBUTION : MMM-MONTP-JUVIGNAC-PRADES-GRABELS-MONTFERRIER

| Conclusion sanitaire | | Indicateur global de qualité |
|---|---|---|
| 2024 | L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. | **A** : Eau de bonne qualité<br>**B** : Eau de qualité convenable<br>**C** : Eau de qualité insuffisante<br>**D** : Eau de mauvaise qualité<br>Indicateur 2023 : A |

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : LEZ, MEJANELLE - AQUA DOMITIA. L'eau qui l'alimente est d'origine à la fois souterraine et superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 328145 personnes sur 6 communes. Le responsable des installations est : « REGIE DES EAUX MONTPELLIER 3M ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « REGIE DES EAUX MONTPELLIER 3M » qui assure l'exploitation du réseau.

### Quelques conseils

| | |
|---|---|
| ADOUCISSEUR | Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement. |
| SÉCHERESSE | En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle. |
| PLOMB | Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire. |
| RÉSEAU PRIVÉ | Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public. |

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

| | | | |
|---|---|---|---|
| BACTÉRIOLOGIE | A | Bonne qualité | Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. | Nombre de prélèvements : **507**<br>Conformité : **99 %**<br>Valeur maxi : **2 n/100 ml** |
| NITRATES | A | Très bonne qualité | Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. | Nombre de prélèvements : **144**<br>Valeur moyenne : **5,11 mg/L**<br>Valeur maxi : **7,4 mg/L** |
| PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS | A | Bonne qualité | Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. | Nombre de prélèvements : **12**<br>Conformité : **100 %**<br>Nombre de substances recherchées : **298**<br>Valeur maxi : **0,082 microgramme/L (2,6 dichlorobenzamide)** |
| TURBIDITÉ | A | Bonne qualité | Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU. | Nombre de prélèvements : **507**<br>Conformité : **99 %**<br>Valeur maxi : **1,8 NFU** |

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

| | | | |
|---|---|---|---|
| DURETÉ | Eau très dure | Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. | Nombre de prélèvements : **143**<br>Valeur moyenne : **33,4 °f**<br>Valeur maxi : **36,3 °f** |

**Régie des eaux de Montpellier agglomération.** Fiche de synthèse du dernier contrôle sanitaire de l'eau distribuée sur la commune réalisé par l'Agence régionale de santé (ARS) d'Occitanie, [en ligne], publié le 12/04/2025.
Disponible sur : www.regiedeseaux.montpellier3m.fr – [consulté le 15 septembre 2025]

## ANNEXE 7 – Lessive *TREBON color* : description et détail du produit




kreussler TEXTILE CARE

### Kreussler TREBON COLOR Lessive Professionnelle Couleurs

Référence : **7422431**

**Kreussler TREBON COLOR** est une lessive professionnelle concentrée de 25 kg, idéale pour les textiles de couleur très souillés.

**151,50 €** HT

**Livraison Simple**

Rapide et Gratuite*, profitez de notre service de livraison le plus populaire.

- ✓ **Tarif :** *Gratuit dès 200€ H.T d'achats
- ✓ **Lieu :** France Métropolitaine
- ✓ **Délai :** 2 à 5 jours ouvrés
- ✓ **Produits :** Tous les articles

**Kreussler 7422431 TREBON COLOR** est une lessive professionnelle hautement concentrée, conçue pour le lavage optimal des textiles de couleur, en coton ou en tissu mixte. Ce détergent de qualité supérieure assure une excellente élimination des taches, même les plus tenaces telles que l'huile et la graisse, dès 30 °C.

Caractéristiques principales :

- Formule haute concentration : Assure un lavage efficace même en faible dosage.
- Protection des couleurs : Préserve les teintes d'origine et empêche la migration des couleurs.
- Puissant dès 30 °C : Plein pouvoir de lavage à basse température pour économiser l'énergie.
- Efficace en eau dure : Dosage (en g) pour un cycle de laveuse à tambour :

| Plage de dureté | 4 à 5 kg de capacité | 8 à 10 kg de capacité | 14 à 16 kg de capacité | 22 à 25 kg de capacité | 30 à 35 kg de capacité |
|---|---|---|---|---|---|
| I (0 à 12,5 °f) | 75 g | 150 g | 225 g | 375 g | 525 g |
| II (12,5 à 25°f) | 87 g | 175 g | 262 g | 437 g | 612 g |
| III (25 à 37,5°f) | 94 g | 187 g | 281 g | 468 g | 675 g |
| IV (> à 37,5°f) | 106 g | 212 g | 312 g | 531 g | 750 g |

- Convient aux souillures intenses : Idéal pour les environnements nécessitant une hygiène impeccable.
- Format économique : Sacs étanches de 20 L (soit 25 kg de poudre) adapté aux usages professionnels intensifs.

Le **Kreussler 7422431 TREBON COLOR** est le choix idéal pour les professionnels exigeants recherchant efficacité, sécurité textile et respect des couleurs sur le long terme.
TREBON COLOR peut être stocké pendant au moins 24 mois dans des récipients fermés. Stocker au sec.

Besoin d'aide ? Notre Service Client est à votre écoute.
www.pro-electro.fr
09 80 80 07 07
Pro-electro.fr LOCATION & VENTE

**Pro-electro.** Catalogue (extrait), [en ligne].
Disponible sur www.pro-electro.fr – [consulté le 15 septembre 2025]

**ANNEXE 8 – Fiche technique du détergent désinfectant Wyritol**

# DÉGRAISSANT DÉSINFECTANT SURFACES ET SOLS 5L

## CARACTÉRISTIQUES

- Formulation de qualité professionnelle multi-usages (sols, matériels, surfaces et murs).
- Sans rinçage*.
- 2 en 1 : Dégraisse et désinfecte
- Contact alimentaire.
- Garantit un large spectre d'activité biocide.
- Formule concentrée.
- Idéal en milieu alimentaire, médical et collectivités (hôpitaux, maisons de retraite, écoles,...), immeubles, bureaux, établissements d'accueil et de loisirs.

*Rincer à l'eau potable les surfaces traitées susceptibles d'être en contact avec des aliments.

| | | | En conditions de saleté |
|---|---|---|---|
| Bactéricides | | EN 1276[2] (1997) | 0,5% - 15 minutes |
| | | EN 1276[2] (2009) | 1% - 5 minutes |
| | | EN 13697[2] (2001) | 0,5% - 15 minutes |
| | | | 1% - 5 minutes |
| | | EN 13727[1] (2004) | 0,5% - 15 minutes |
| Bactéricides Sur *Listeria monocytogenes* et *Salmonella* Typhimurium | | EN 1276[2] (2009) | 0,5% - 5 minutes |
| | | EN 13697[2] (2015) | |
| Lévuricides Sur *Candida albicans* | | EN 1650[2] (2008) | 0,5% - 15 minutes |
| | | EN 13697[2] (2001) | 0,5% - 15 minutes |
| | | EN 13624[1] (2004) | 0,5% - 5 minutes |
| Virucides | H1N1 | EN 14476+A1[2] (2007) | 60 minutes |
| | Coronavirus | Selon ECDC Technical Report | 10 minutes |

Les +

✓ Actif sur le virus enveloppé du Coronavirus

## MODE D'EMPLOI

Diluer WYRITOL DÉGRAISSANT DÉSINFECTANT SURFACES ET SOLS (dosage manuel ou avec une centrale de dilution), au moment de l'emploi, dans l'eau à 20°C :

- A raison de 5 ml par litre d'eau. Appliquer la solution, laisser agir pendant 15 minutes (ou 60 min dans le cas d'un traitement contre le virus H1N1) ;
- Pour uniquement un traitement bactéricide rapide, à raison de 10 ml par litre d'eau. Appliquer la solution, laisser agir pendant 5 minutes.

Rincer à l'eau potable dans le cas d'utilisation pour des récipients ou des surfaces susceptibles d'être au contact de denrées alimentaires et contrôler l'efficacité du rinçage à l'aide d'un réactif approprié.

## CONDITIONNEMENT

Carton : 2 X 5L

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

PROVEN ORAPI ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. PROVEN ORAPI n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.

PROVEN ORAPI GROUP

225 Allée des Cèdres
01150 SAINT-VULBAS
www.proven.fr
N°Azur 0 810 400 402

**Proven.** Catalogue (extrait), [en ligne].
Disponible sur : www.proven.fr – [consulté le 15 septembre 2025]

## ANNEXE 9 – Extrait de la Fiche de données de sécurité (FDS) du produit détergent désinfectant Wyritol

**RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.**

Irritation cutanée, Catégorie 2 (Skin Irrit. 2, H315).

Irritation oculaire, Catégorie 2 (Eye Irrit. 2, H319).

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1 (Aquatic Acute 1, H400).

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3 (Aquatic Chronic 3, H412).

Ce mélange ne présente pas de danger physique. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Le mélange est un produit détergent à usage biocide (voir la rubrique 15).

**Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.**

Pictogrammes de danger :

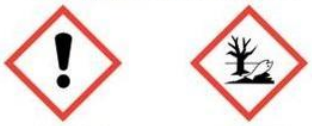

GHS07 GHS09

Mention d'avertissement :

ATTENTION

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

| | |
|---|---|
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| Conseils de prudence - Généraux : | |
| P101 | En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
| P102 | Tenir hors de portée des enfants. |
| Conseils de prudence - Prévention : | |
| P273 | Éviter le rejet dans l'environnement. |
| P280 | Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux, du visage. |
| Conseils de prudence - Intervention : | |
| P302 + P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. |
| P305 + P351 + P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P332 + P313 | En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. |

Conseils de prudence - Elimination :

| | |
|---|---|
| P501 | Eliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales. |

**2.3. Autres dangers**

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC)>= 0.1% publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH : http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table. Se référer à la rubrique 3 pour identifier les substances concernées.

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Le mélange ne contient pas de substances >= 0,1 % présentant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

**Proven**. Catalogue (extrait), [en ligne].
Disponible sur : www.proven.fr – [consulté le 15 septembre 2025]